



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

REPUBLIK D AYITI

ÉTAT D'URGENCE

BULLETIN D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN

Jeudi 28 Janvier 2010

- Bilan partiel des dégâts causés par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010: Les dégâts sont catastrophiques : environ 112 400 morts, 360 disparus, 196 500 blessés, 100 000 familles sinistrées, 1 million 42 mille personnes sans abris, 262 900 déplacés, la moitié des maisons détruites à Port-au-Prince, Jacmel et Léogane ; au moins 23 centres hospitaliers privés effondrés. Les écoles, les banques, l'industrie et le commerce sont très affectés.
- Une secousse de magnitude 4.9 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier soir à 19 heures 57 PM par le système de surveillance de l'USGS. L'épicentre de cette réplique se situerait dans les mornes de Petit Goave (Lat : 18.3799, Lon : -72.9215) à proximité d'une petite localité dénommée Lefort et à 65 km Ouest-Sud Ouest de Port au Prince et à 90 km à l'est de la ville des Cayes.
- Des cas de tétanos ont été signalés ainsi que des cas suspects de rougeole à Léogâne, selon l'OMS / OPS. Une campagne de vaccination contre la diphtérie et le tétanos, la TNT et la rougeole débutera la semaine prochaine. Toutes les écoles restent fermées mais les écoles des régions non affectées rouvriront le 1er Février. Des chantiers en Cash-for-work commencent à être utilisés pour intégrer les citoyens dans l'effort de redressement et pour contribuer à stimuler l'économie locale.
- Le Premier Ministre Haïtien Jean Max Bellerive lance un appel à la vigilance à tous les citoyens haïtiens pour rappeler que les répliques peuvent causer des dégâts importants. Les 45 répliques enregistrées depuis le 12 Janvier ont causé des pertes importantes.
- Il faut à tout moment être conscient de la conduite à mener si le sol commence à trembler. Les espaces ouverts sont généralement sûrs, mais courir parmi des chutes de débris pour atteindre un espace ouvert peut être dangereux. Seuls des ingénieurs qualifiés peuvent déterminer si un bâtiment endommagé est sûr et peut être réoccupé. La règle à tenir tant que les ingénieurs ne sont pas sur place est la suivante : si un bâtiment n'a pas l'air sûr, c'est qu'il ne l'est pas. On doit éviter de pénétrer ou de réoccuper une structure clairement endommagée.



PRIORITÉS ET DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

- Le gouvernement haïtien est très préoccupé par la lenteur dans la distribution des tentes. Le président Préval a personnellement voulu s'enquérir de l'état des stocks en termes de tentes disponibles. Il semblerait qu'après évaluation, il y aurait eu des erreurs dans l'estimation faite par l'OIM de 20,000 tentes disponibles et que le nombre de tentes sur place serait en réalité très inférieur. Cette confusion rend d'autant plus urgente l'envoi rapide par les partenaires d'Haïti de plusieurs milliers de tentes pour permettre à la population sinistrée de s'abriter avant l'arrivée de la saison des pluies.
- Grâce à une subvention de l'État Haïtien, par le biais de la DINEPA, les distributeurs privés « Eau Miracle » fournissent gratuitement de l'eau potable à la population depuis le 27 Janvier 2010.
- Le Chef de l'État a dissipé toute confusion quant à une mainmise des États-Unis sur le pays. Le Président Préval a expliqué qu'un accord avait été passé avec les autorités américaines qui contrôlent actuellement l'aéroport International Toussaint Louverture. Les américains vont réparer également le Port de la capitale qui a été sérieusement endommagé par le tremblement de terre.
- Le Président de la République a annoncé l'annulation des élections législatives qui étaient prévues pour le 28 février et le 3 mars prochain.



Bilan partiel des dégâts
(Dénombrement effectué par les mairies et les comités de protection civile)

Département	Morts	Disparus	Blessés	Familles Sinistrées	Personnes en abris	Personnes accueillies	Maisons	
							Détruites	Endommagées
Artibonite						62573		
Centre						14680		
Grande-Anse	9	0	19	783	45	55167	80	703
Nippes	12		39	4279		30000	257	4022
Nord						13531		
Nord-Est						7740		
Nord-Ouest						31253		
Ouest	111943	347	195826	71725	1183801	25532	11685	22804
Sud						22425		
Sud-Est	441	14	711	39334	21242		7621	30478
TOTAL	112405	361	196595	116121	1205088	262901	19643	58007

ACTION GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement prend des dispositions pour prendre en charge la coordination des actions humanitaires.

- Tous les jours à 7h du matin, le Ministre de l'Intérieur rencontre l'ensemble des agences des Nations Unies.
- Tous les jours à 8h, le Premier Ministre préside une réunion de travail de mise en commun avec tous les responsables gouvernementaux, les bailleurs de fonds, les ambassades et les agences de coopération.

Coordination

- La stratégie vise le renforcement de l'appui technique aux Maires, aux Comités Communaux et locaux pour la gestion de l'événement en fonction des besoins. Au niveau du département de l'Ouest, un regroupement intercommunal en cinq grandes régions a été constitué pour assurer la coordination.
- Les missions d'évaluation de dégâts et d'analyse des besoins du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales se poursuivent.

Santé

- Le ministère de la Santé a défini les priorités actuelles en termes de soins postopératoires et de services spécialisés (tels que la réhabilitation d'amputations). Ils ont également demandé un appui pour augmenter la capacité en services de santé en dehors de Port-au-Prince.



- Au 26 janvier 2010, les approvisionnements en matériels et médicaments ont couverts soixante-cinq (65) communes. Soixante-seize (76) postes fixes ont été mis en place et approvisionnés, trente-sept (37) hôpitaux approvisionnés. Cent treize (113) institutions sont ainsi maintenues fonctionnelles à date.
- Une vingtaine de structures hospitalières (Stade sylvio Cator, HUEH, CDTI, Hôpital Français, Canapé-Vert, Hôpital militaire, Renaissance, Lycée Français, Ofatma, La Paix, Bernard Mews, C/S Place Cazeau, Isaie Jeanty, St Martin l'Espoir, école des frères de Léogâne, École des infirmières Léogâne, Stade de Leogâne (Parc Gerard Christophe), Petits frères et sœurs, Choscal) ont pris en charge, depuis le séisme du 12 janvier 2010, 40.885 patients et 3.201 d'entre eux ont été opérés. Parmi ces patients, 294 sont décédés.

Aide alimentaire et eau

- En date du 26 Janvier, la filière aide alimentaire a distribué environ 3,6 millions de rations alimentaires à un total de 458.000 personnes. Quelque 283.000 personnes ont été atteintes à Port-au-Prince, soit une augmentation de 40.000 personnes depuis le 24 Janvier. Un total de 175.000 personnes a été atteint dans les autres régions touchées, soit une augmentation de 18.000 personnes au cours des deux derniers jours.
- La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'assainissement (DINEPA) informe la population qu'elle est parvenue à alimenter 138 sites, soit 439,000 personnes avec un total de 579,920 gallons.
- Deux semaines après la catastrophe, toujours dans le souci de desservir plus de sites, une nouvelle phase est enclenchée, en collaboration avec les mairies.
- À partir du 27 Janvier tout site de sinistrés non encore desservi par la DINEPA devra s'adresser à la mairie de sa zone. Voici les numéros à appeler :
- Mairie de Tabarre - 3453 4422
- Mairie de Carrefour 3438 9608; 3780 1321
- Mairie de Port-au-Prince – 3558 0560; 3443 9115
- Mairie de Pétiion-Ville - 3456 9510; 3831 7909
- Mairie de Cite Soleil- 3699 5363; 3814 2302; 3487 6947
- Mairie de Croix des Bouquets 3555 9799
- Mairie de Delmas· 3481 6092; 3558 2267



Photo by Sophia Paris

- La DINEPA rappelle que la distribution de l'eau potable sur les sites est gratuite. Prière de la contacter au 2513-2078 pour l'informer de tout contrevenant. **L'eau est rare et utile. Évitions de la gaspiller.**

Abris provisoires et reconstruction

- Le Président de la République a réaffirmé sa volonté de voir des tentes distribuées aux populations sans-abris dans les plus brefs délais.
Alors que les préparatifs se poursuivent pour l'installation d'un village avec des tentes de toile destinés à accueillir jusqu'à un million de sinistrés - notamment un vaste campement au nord de la capitale -, la Direction de la Protection Civile coordonne la structuration de certains abris dans le Grand Port-au-Prince. Les premières tentes ont en installation sur la partie ouest de la place publique en face de l'OFNAC (route de l'Aéroport) où plus de 700 familles ont été recensées.



- Les responsables de la filière Abris provisoires ont rencontré OCHA hier pour préparer des cartes à partir de la base de données.
- Un premier site d'accueil sera prêt à accueillir des malades dès le lundi 2 février et sera prêt à accueillir des familles à la fin de la semaine prochaine ;



Sécurité

- Sur Port au Prince, rien de particulier à signaler, sinon la persistance des tirs d'armes à feu nocturnes dans quelques quartiers de la capitale, en particulier au niveau de la Plaine du Cul-de-Sac.

REPRISE DES ACTIVITÉS

- L'atmosphère générale à Port au Prince et dans les villes de province continue à s'améliorer avec un renforcement des activités économiques et commerciales. Les démolitions d'édifices à la fois publiques et privées se sont intensifiées, entraînant la présence de petit groupe de curieux à certains endroits. La circulation automobile est relativement fluide sauf au centre ville de Port au Prince où elle est un peu plus difficile sans toutefois la présence de bouchons.

Éducation

- Le Ministère de l'Éducation et la filière Éducation planifient une évaluation rapide des besoins des écoles publiques et privées dans les zones affectées et dans 7 zones non affectées recevant des populations déplacées. Les inspecteurs et les partenaires sont en formation sur la méthodologie d'évaluation. L'évaluation doit débiter le 1er Février. Le Ministère estime que 1,8 millions d'enfants et 5000 à 8000 écoles ont été touchées par le tremblement de terre. Toutes les écoles restent fermées mais les écoles des régions non affectées départements ouvriront le 1er Février.
- Le Ministère de l'Éducation et les différents partenaires discutent d'une stratégie à court, moyen et long terme pour l'éducation. Des efforts sont en cours pour transformer cette crise en une opportunité d'établir un système harmonisé d'éducation pour le pays, avec un programme d'études pour les institutions publiques et privées sous la houlette du Ministère.

DONATIONS

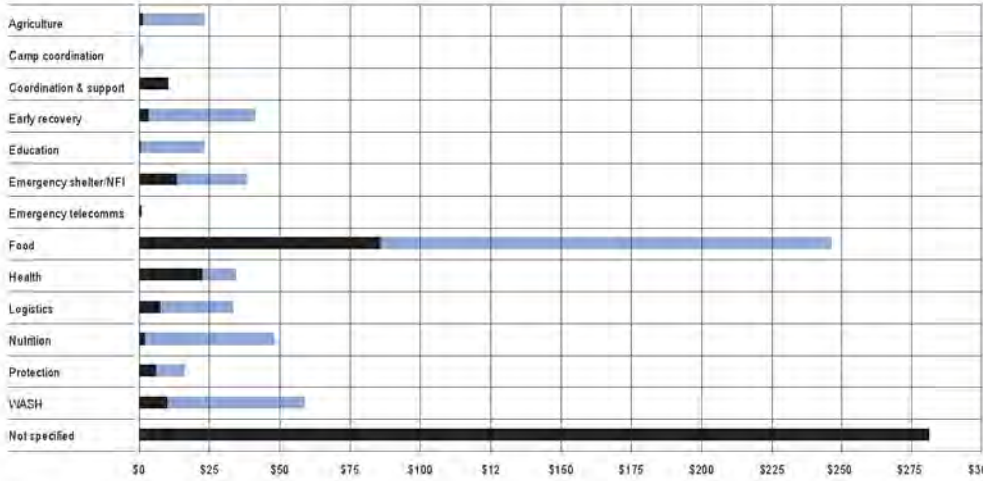
- L'appel de fonds fait à la suite du tremblement de terre est couvert à 77 %, ce qui représente 433 millions de dollars en contributions et un montant supplémentaire de 12 millions en promesses de dons. Compte tenu de l'urgence, les donateurs sont encouragés à rapidement concrétiser les promesses faites. Les secteurs agricoles, de redressement rapide et d'éducation restent sous-financés.
- En combinant les fonds reçus à travers le Flash Appeal et les autres financements, l'aide internationale totale se chiffre actuellement à plus de 742 millions de \$ avec près de 920 millions de \$ en promesses.
- Une conférence des bailleurs sur Haïti est prévue pour Mars 2010 à New-York.



HAITI FLASH APPEAL FUNDING BY CLUSTER

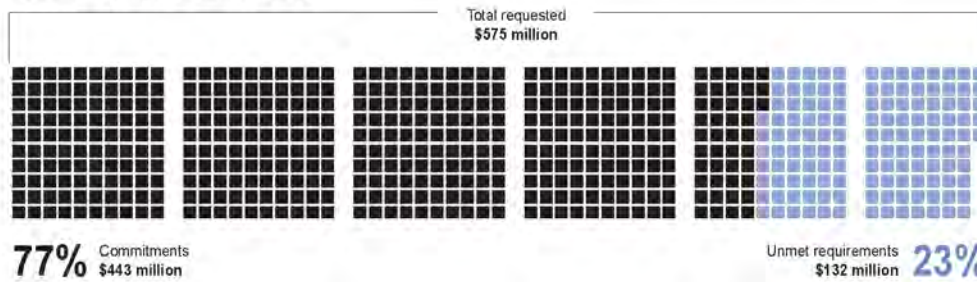
■ FUNDED ■ AMOUNT REQUIRED

Funding by cluster in millions of US\$



% Funded	Cluster
5%	Agriculture
0%	Camp coordination
98%	Coordination & support
8%	Early recovery
2%	Education
35%	Emergency shelter/NFI
100%	Emergency telecomms
35%	Food
65%	Health
22%	Logistics
4%	Nutrition
36%	Protection
17%	WASH
N/A	Not specified

HAITI FLASH APPEAL FUNDING



Visit: ochaonline.un.org/haiti

Source: Financial Tracking Service: <http://ocha.unog.ch/fts/>